

## Assemblée Générale CCI de région Auvergne-Rhône-Alpes du 7 juillet 2021

### *Extrait des délibérations*

#### **Délibération relative au rachat des parts de la CCI dans la SCI TRANS-DOUANES par la SCI TRANSIT PORT**

Dans l'objectif de simplifier l'administration de deux immeubles érigés sur le domaine public portuaire fluvial à Villefranche sur Saône et exploités chacun par une SCI alors qu'ils sont voisins, la SCI Transit Port souhaite reprendre à la CCI de région les 675 parts sociales - 90% du capital - que cette dernière détient dans la SCI Trans-Douanes.

Cette transaction portera sur un montant de 10 000 € qui correspond à la valeur nominale des titres.

Pour la CCI de région, c'est une transformation d'une participation financière en détention de liquidité sans aucune incidence sur les comptes de résultats ou sur le bilan.

A l'issue de l'opération la totalité du capital de Trans-Douanes sera détenue par Transit Port ; Trans-Douanes pourra être dissoute et son patrimoine transféré à son actionnaire unique, Transit Port qui est détenue à 99% par la CCI de région.

Après en avoir délibéré, il est demandé à l'Assemblée Générale de donner tout pouvoir à son Président, Philippe GUERAND, au nom et pour le compte de la Chambre de Commerce et d'Industrie de région Auvergne-Rhône-Alpes :

- ⇒ pour céder les parts sociales de la SCI Trans-Douanes qu'elle détient à la SCI Transit Port, ceci à la valeur nominale, soit 10 000 € pour 675 parts ;
- ⇒ à l'effet ci-dessus, passer et signer tous actes, élire domicile, substituer et généralement faire le nécessaire.

M. LE PRESIDENT : Qui est contre ? Qui s'abstient ?

---

Quorum : 59  
Présents : 36  
Représentés : 36

Voix pour : 72  
Voix contre : 0  
Abstentions : 0

---

Extrait certifié conforme  
A Lyon, le 16 juillet 2021

Le Président de la CCI de région Auvergne-Rhône-Alpes  
Philippe GUERAND

